

# Classification emboîtée des animaux

## Tête

### Squelette extérieur (carapace)

6 pattes → Insectes

8 pattes → Arachnides

10 pattes → Crustacés

nombreuses pattes → Myriapodes

### Squelette intérieur (vertèbres)

4 membres

Peau nue → Amphibiens

Peau à écailles → Reptiles

Peau à plumes → Oiseaux

Peau à poils → Mammifères

Membres = nageoires

Peau à écailles → Poissons

## Corps mou

Manteau avec ou sans coquille → Mollusques

Corps annelé en forme de « ver » → Annélides

Pour classer les êtres vivants, on observe les caractères qu'ils ont en commun, puis on les regroupe dans des ensembles emboîtés.

Plus ils ont de caractères communs et plus ils sont proches. La classification est le reflet de l'évolution.